



Département du Finistère  
Commune de CAMARET-SUR-MER

Envoyé en préfecture le 19/04/2022  
Reçu en préfecture le 19/04/2022  
Affiché le  
ID : 029-212900229-20220413-DEL2225-DE

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS 2022

Convocation et affichage : 02/04/2022	
Affichage Procès-verbal :	
Nombre de conseillers en exercice : 23	
Présents : 19	Votants : 22

L'an deux mil vingt-deux, le 13 avril 2022 à 20 h, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Présents** : Joseph LE MÉROUR, Muriel LE MÉROUR, Claude TANIQU, Jacqueline HUGOT, Claude LEBERTRE, Jacques SANQUER, Maryvonne LE FLOCH, Monique HERRY, Thierry BETRANCOURT, Gilles LE ROY, Marine BROGLIN, Xavier MENESGUEN, Laurent JULIEN, Edith GUELLEC, Johanne PASQUET, Christiane LAGADIC, Michele CALVEZ, Raymond POUDOULEC, Christian BLAIZE.

**Absents excusés** : Mme LE LEROUX LE PAGE donne pouvoir à M. Xavier MENESGUEN ; M. Bertrand MARTIN donne pouvoir à M. Thierry BETRANCOURT, Mme Gaëlle PRIOL donne pouvoir à Mme Edith GUELLEC ; Mme Servane LE ROY donne pouvoir à Mme Johanne PASQUET.

**Secrétaire de séance** : Christian BLAIZE.

Délibération n° 22.25 | 7.1.2 Décisions budgétaires

**Approbation des comptes administratifs 2021 : Assainissement**

Sous la présidence de M. Claude LEBERTRE, dûment désigné, conformément aux dispositions du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Joseph LE MEROUR, Maire.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**  
(Le maire se retire et ne prend pas part au vote)

Prend acte de la présentation faite du compte administratif de la commune 2021,  
Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,  
Reconnait la sincérité des restes à réaliser,  
Arrête les résultats définitifs du compte administratif 2021 tels que résumés :

Assainiss.	Compte de Gestion	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes	Prévisions budgétaires totales	2 192 175.40	596 141.45	2 788 316.85
	Titres émis	785 044.46	575 304.51	1 360 348.97
Dépenses	Prévisions budgétaires totales	2 192 175.40	596 141.45	2 788 316.85
	Mandat émis	1 039 484.43	413 622 57	1 453 107.00
Résultat de l'exercice		-254 439.77	161 681.94	
Résultat N-1		64 159.90		
<b>Résultat de clôture</b>		<b>-190 279.87</b>	<b>161 681.94</b>	<b>-28 597.93</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Extrait certifié conforme

Pour extrait certifié conforme,  
L'adjoint en charge des finances,

**Claude LEBERTRE**



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.